au Sacré-Cœur de la Ferrandière, Mgr Dupuch, votre digne prédécesseur, voulut bien accueillir l'offrande faite par nous à son diocèse d'une statue de la Vierge fidèle, destinée à dominer la ville d'Alger et à propager ainsi le culte de notre Mère Immaculée. En bénissant cette statue, symbole d'espérance, Monseigneur renouvela dans l'effusion de son cœur la consécration de son diocèse à la Sainte Vierge, voulant bien désormais confondre les Enfants de Marie avec le troupeau bien-aimé que Dieu avait confié à sa sollicitude. Une ordonnance épiscopale, datée du même jour, nous assurait des prières communes en mémoire de cette offrande. Chaque membre de notre chère congrégation aime à conserver cette ordonnance, à laquelle est apposé le sceau de Monseigneur.

Depuis cette époque si consolante pour des Enfants de Marie, nos cœurs ne peuvent perdre de vue cette précieuse effigie de la · Vierge fidèle. Elle devait d'abord être placée sur la terrasse épis\_ copale; nous apprimes que divers obstacles s'y étaient opposés. Nous osâmes réclamer qu'en attendant la place qui lui était dese tinée, elle fût confiée aux soins de nos dignes mères du Sacré-Cœur: mais les Trappistes, possesseurs momentanés de ce précieux dépôt, ne purent se décider à s'en dépouiller, et nous savons que les choses en sont encore là aujourd'hui. Si nous rappelons tous ces souvenirs à Votre Grandeur, c'est que le mo ment nous semble venu de donner à cette statue une place digne de notre Mère Immaculée. Nous apprenons, Monseigneur. les efforts de votre zèle pour élever une chapelle à la Sainte Vierge, et nous réclamons pour la Vierge fidèle de dominer Alger du haut de ce sanctuaire, comme elle'domine Lyon de notre chère colline de Fourvières. En attendant l'exécution d'un projet cher à votre cœur pastoral, nous serions heureuses de voir notre premier vœu rempli, celui de savoir cette statue déposée dans la maison du Sacré-Cœur.

Veuillez agréer, etc;

De Votre Grandeur,

Les très humbles servantes,

L. DF JERPHANION, L.CHANEVAY-DUGUEYT,

BIED-CHARRETON.

Lyon, 21 mars 1855